

# **ADAGE - application dédiée à la généralisation de l'éducation artistique et culturelle**

ADAGE est la plateforme numérique de l'éducation nationale dédiée à la généralisation de l'éducation artistique et culturelle. Au service des équipes pédagogiques, les ressources en ligne proposées par ADAGE aident à concevoir des projets en partenariat avec des structures culturelles dans l'objectif du 100% EAC, pour que tous les élèves bénéficient d'un égal accès à la culture. Les dispositifs s'enrichissent de l'ouverture du pass Culture dans sa déclinaison scolaire.

Mis à jour : septembre 2023

 **Actualités**

# ADAGE, application accessible via son espace professionnel

**ADAGE** continue de permettre le **suivi du parcours d'éducation artistique et culturelle** de l'élève, dans le **1<sup>er</sup> et le 2<sup>d</sup> degré**.

Une **nouvelle version d'Adage** est en ligne depuis avril 2023. La plateforme Adage est désormais conçue comme **un portail d'inscription aux actions et projets d'EAC** : les professeurs (*du 1er et du 2d degré*) accèdent directement aux inscriptions ou candidatures à des dispositifs nationaux tels que « **Goncourt des lycéens** » ou « **Prix Jean Renoir des lycéens** » ainsi qu'aux dispositifs académiques ou départementaux (tel « **École et cinéma** »).

[Adage reste accessible par votre portail d'applications professionnel \(Arena...\)](#).



[Des tutoriels et guides](#) ↓ sont téléchargeables pour en faciliter la prise en main : utilisation du pass Culture, préparer mes projets, renseigner mes projets, parcours directeur / IEN / chef d'établissement.

## **Présentation**

L'application ADAGE dédiée à la généralisation de l'éducation artistique et culturelle est [accessible par l'intranet professionnel des personnels de l'éducation nationale, les portails académiques et le portail national Pléiade](#).

Les fonctionnalités d'ADAGE sont multiples :

**Suivre** le parcours EAC de chaque élève de la maternelle à la Terminale

**Inscrire** classes et élèves aux actions et projets EAC via une seule saisie par les professeurs

**Consulter** les offres collectives du pass culture dont ADAGE constitue l'unique voie d'accès

**Construire** des projets EAC

**Rechercher des partenaires** par une recherche thématique ou cartographiée

**Obtenir des financements**

**Répondre aux appels à projets académiques**

**Consulter des ressources**

## **Accompagner les équipes pédagogiques, de la conception à la mise en œuvre du projet**

ADAGE permet aux équipes pédagogiques de monter des projets d'éducation artistique et culturelle et de solliciter des financements en vue de leur réalisation, notamment en répondant aux appels à projets académiques. **L'application offre également une base de ressources donnant accès aux informations sur les dispositifs, aux contacts et à la cartographie de partenaires culturels sur chaque territoire académique.**

## **Enrichir des projets pédagogiques grâce à la part collective du pass Culture**

**ADAGE** permet de **consulter les offres collectives pass Culture, de les réserver et de les financer.** Les offres pass Culture sont une opportunité d'enrichir et d'initier des projets pédagogiques construits en partenariat.

Le vademecum de la part collective du pass Culture aborde :

Le descriptif d'une offre collective

Le cadre d'éligibilité des acteurs culturels souhaitant proposer des offres collectives

Le cadre réglementaire et les ressources disponibles

[Télécharger le document \(.pdf, 4.26 Mo\)](#)

## Informations, guides et tutoriels d'utilisation

**« Mon compte » utilisateur** : Pour renseigner un projet sur l'application ADAGE, il convient d'utiliser « mon compte » pour demander le profil « rédacteur de projet » à votre chef d'établissement.

**L'appel à projet** : Les équipes pédagogiques peuvent déposer en ligne des demandes de subvention.

**Le recensement** : Les équipes pédagogiques saisissent l'ensemble des actions menées dans l'établissement scolaire.

## Guides et tutoriels d'utilisation

[Des tutoriels et guides](#) ↓ sont téléchargeables pour en faciliter la prise en main : utilisation du pass Culture, préparer mes projets, renseigner mes projets, parcours directeur / IEN / chef d'établissement.

### Visionner les tutoriels vidéos :

[Les profils directeur d'école, chef d'établissement et rédacteur de projets](#)  


### Consulter les guides utilisateurs ADAGE :

Des guides et tutoriels utilisateurs sont téléchargeables dans l'onglet « Ressources > Aide » de l'application ADAGE.

## Accéder à ADAGE

### Pour les enseignants de l'enseignement public et privé sous contrat des ministères de l'éducation nationale, des Armées et de la Mer

[Ouvrez l'intranet académique](#). Dans la plupart des académies, l'intranet s'appelle ARENA.

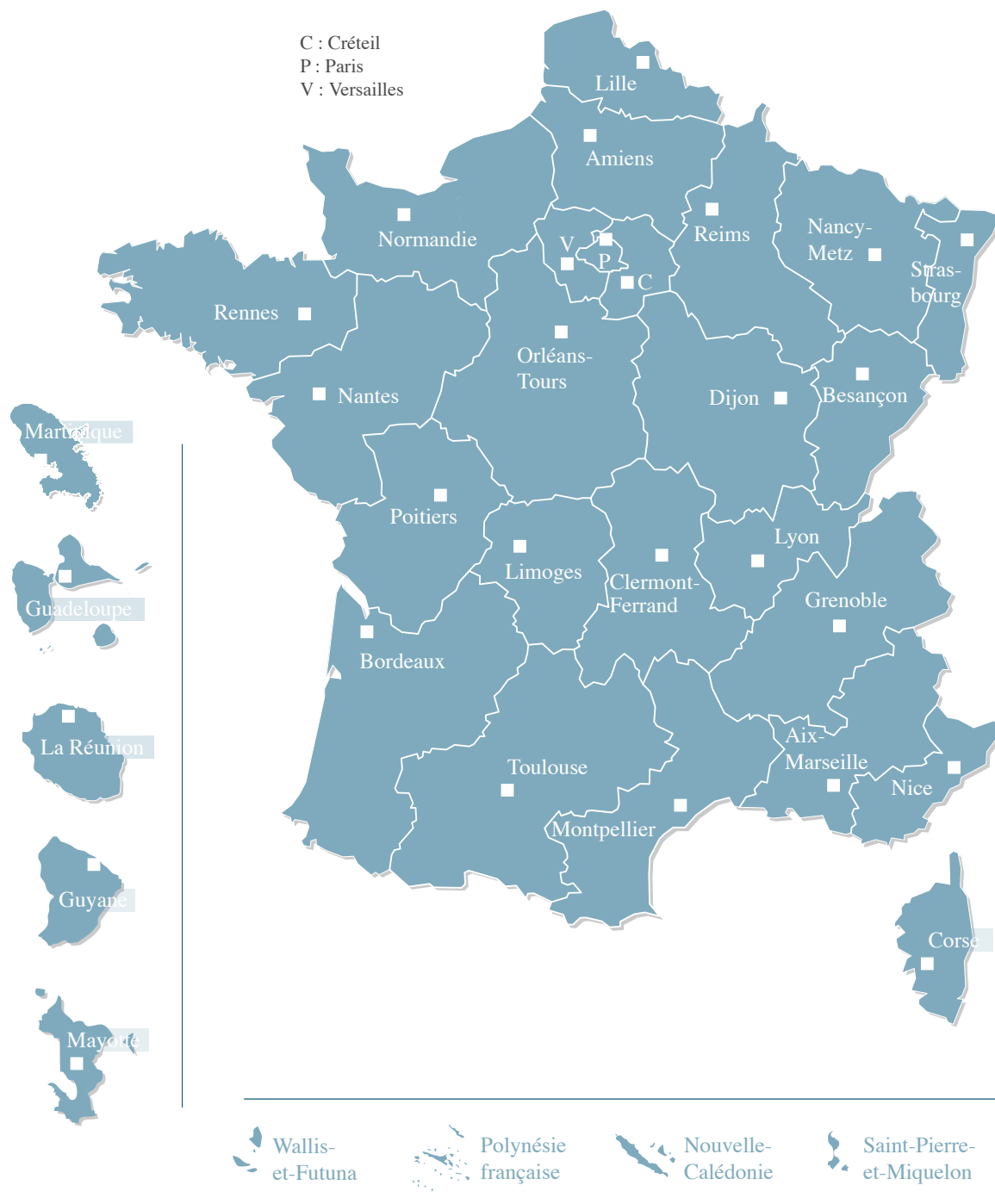
Renseignez vos identifiant et mot de passe.

Choisissez le domaine « Scolarité du 1er degré » ou « Scolarité du 2<sup>nd</sup> degré ».

Cliquez sur « ADAGE - Application Dédiée À la Généralisation de l'EAC » dans la rubrique « Application dédiée aux parcours éducatifs »



## **ADAGE - Accès à votre intranet académique**



© Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse - Novembre 2019

## Pour les enseignants des établissements agricoles

Vous êtes [enseignant](#) : téléchargez la procédure de connexion à l'application ADAGE



Vous êtes [chef d'établissement](#) : téléchargez la [procédure de connexion à l'application ADAGE](#) ↗

## **Sur le même thème**

**Le pass Culture :  
un dispositif  
collectif pour les  
classes et  
individuel pour  
les élèves**

**Éducation  
artistique et  
culturelle**

**Je mène un projet  
avec mes élèves**